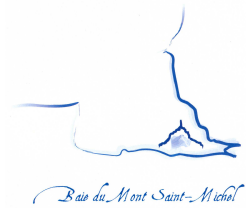


## Les forums de la Baie

# "Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Lundi 10 avril 2006 à Cancale

---

### - SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

#### **1. Quelle mise en valeur des produits du terroir ?**

##### Proposition du groupe

- Définition du mot « terroir » : y a-t-il un ou des terroir(s) en Baie ?
- Nécessité d'avoir une réelle politique de mise en valeur des produits.
- Produits du terroir = qualité naturelle des produits et protection de l'environnement.
- Définition « historique » des produits du terroir de la Baie : moules, huîtres, moutons de pré salé, primeurs, pêche.
- Forces de mise en valeur pour les producteurs : regroupements, économies d'échelle...
- Communication. Reconnaissance des produits de qualité.
- Labels et valorisation des produits, commercialisation.
- Mettre en valeur les savoir-faire des hommes. Mécanisation des processus de production et formation des jeunes qui s'adaptent à ces nouvelles techniques => perte de « culture ».

##### Débat

- La pêche est très mal connue et n'est pas bien répertoriée, ni mise en valeur. Produits qui ont une valeur importante. Les poissons nobles sont débarqués et enregistrés à Saint-Malo.
- Image forte du Mont Saint-Michel : il « tire » vers le haut les produits à l'extérieur. Les produits sont-ils toujours en phase avec la qualité et cette image du Mont ? Efforts à faire.
- Appropriation du Mont par les normands / AOC moule de bouchots alors que le Mont est patrimoine de l'humanité.
- Reconquête de l'eau dans les SAGE.
- Moules de la Baie reconnue au niveau national : qualité en termes de produits. Les professionnels de la mer travaillent sur la qualité de leurs produits en phase avec le Mont.
- Le consommateur juge et recherche des produits de qualité.

## **2. Quel développement touristique pour la Baie ?**

### Proposition du groupe

- Développement touristique raisonné qui prend en compte le milieu support qui fait l'attrait touristique.
- Prendre en compte l'espace à valoriser : la côte et son arrière-pays. Harmoniser le développement à cette échelle de territoire.
- Prendre en compte les habitants qui doivent continuer à travailler sans être perçus comme des nuisances. Efforts de pédagogie à développer. Ex : tracteurs sur la route klaxonnés.
- Mettre en cohérence les produits touristiques et les structures.
- Développer la communication.
- Conséquences du développement touristique à anticiper : collectage des déchets lors de la haute saison et sanitaires.
- Mettre en place de produits touristiques qui mettent en valeur le territoire et les savoir-faire.
- Favoriser l'accès à tous les touristes, notamment aux personnes handicapées.
- Qui peut-être garant de ce développement touristique raisonné ?
- Ce développement va-t-il induire la création de nouveaux équipements ?

### Débat

- Un seul opérateur pour la promotion et le développement touristique de la Baie. Avoir une stratégie adaptée au territoire et aux attentes du marché.
- Le département de l'Ille-et-Vilaine est majoritairement rural et oriente peu sa promotion sur la côte. Des conflits existent entre les structures de promotion touristique.
- Travailler en commun pour mettre en valeur la Baie afin de favoriser des retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

## **3. Quelles cohabitation et maîtrise des usages sur la Baie ?**

### Proposition du groupe

- Délimitation géographique : frange littorale.
- Réflexion à avoir dans le respect du patrimoine de la Baie et à long terme.
- Maîtrise des usages dans le cadre d'un équilibre des activités.
- Développement dans le respect de l'environnement et de l'emploi généré par ces activités.
- « A espace remarquable comportement exemplaire ».
- Outils réglementaires : nécessaire application stricte et efficace des textes existants (ex : circulation sur le DPM...). Accompagnement préventif. Textes mal connus à unifier et à rendre lisibles.
- Concertation : anticiper les besoins pour déminer les conflits d'usage potentiels (co-gestion). Mais qui décide au final pour trancher ? Trouver une représentation équilibrée des acteurs. Responsabilisation, éco-citoyenneté : chaque acteur doit être responsable de ses impacts et avoir un comportement exemplaire dans un milieu remarquable.

### Débat

- Position des politiques délicate par rapport aux projets. Qui décide ?
- Souhait exprimé de ne pas avoir d'exclusivité d'une profession par rapport à une autre. Pb de l'espace qui est fermé du fait de l'empilement des contraintes réglementaires, des structures et des frontières.
- La charte sur les déchets conchylicoles ne concerne malheureusement pour l'instant que 2 entreprises. Espérer que celle-ci s'étende à l'ensemble des professionnels de la mer.
- Notions d'incertitudes et de gestion des risques dans la prise de décision. Différences entre les professionnels et les élus, les 1<sup>ers</sup> assument leurs choix.

#### **4. Comment accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire ?**

##### Proposition du groupe

- Mixité sociale. Quels types de résidents veut-on sur le territoire : secondaires ou principaux ? Quelle accession à la propriété : développer des outils de maîtrise foncière.
- Urbanisme : lotissements, consommation d'espace => densifier en respectant la qualité architecturale, environnementale, et favoriser l'intégration paysagère.
- Equipements, infrastructures : cohabitation des activités par rapport au transport notamment. Conflits d'usage à régler sur la route de la côte et développer les transports en commun. Mieux circuler ou avoir moins à circuler ?
- Mutualisation des équipements : bibliothèque, médiathèque...
- Accueil et intégration des nouveaux arrivants : prendre en charge leur information et leur sensibilisation.

##### Débat

- Penser prioritairement aux jeunes : mobilité à favoriser => minibus, navettes... pour « désenclaver » les communes d'ortoirs.
- « Dans quelle mesure faut-il ouvrir les vannes de l'urbanisation ? » : outils de maîtrise foncière à développer.
- Volonté du conseil régional de Bretagne qui met en place une agence foncière. Pb du délai d'opérationnalité de cet outil.
- Prises de conscience même si les maires subissent aujourd'hui de pressions fortes pour rendre des terrains constructibles. Rôle des élus important pour les décisions et la pédagogie pour expliquer ces choix.